

RÉUNION DU CONSEIL

4 AVRIL 2016

Lundi, le 4^e jour du mois d'avril 2016, une séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain est tenue à la salle Honoré-Lacerte (371, rue de l'Église, Saint-Prosper-de-Champlain), à compter de 20 heures, à laquelle sont présents :

Mme Andrée Perron, conseillère;
Mme Chantal Dansereau, conseillère;
M. Louis-Philippe Gravel, conseiller;
M. Michel Croteau, conseiller;
M. Michel Grosleau, maire;
M. Richard Tessier, conseiller;
Mme Thérèse Gravel, conseillère;

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Grosleau.

ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Francine Masse.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 8 mars 2016
4. Approbation des comptes et salaires
5. Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC des Chenaux
6. Compte-rendu des dossiers des élus
7. Affaires nouvelles
 - 7.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Congrès ADMQ - Autorisation de dépense
 - 7.2. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.3. TRANSPORT
 - a) Transport adapté - Contribution 2016
 - 7.4. HYGIÈNE DU MILIEU
 - a) Demande de certificat d'autorisation - Développement domiciliaire
 - 7.5. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
 - a) Avis de motion - Règlement d'emprunt - Développement domiciliaire
 - 7.6. LOISIR ET CULTURE
 - a) Festival des sucres - Utilisation du garage municipal
 - b) Compensation bénévolat bibliothèque - Autorisation de dépense
 - 7.7. AUTRES
 - a) Défi Pierre Lavoie - Autorisation de passage
 - b) Semaine des bénévoles - Remerciements
 - 7.8. CORRESPONDANCES
 - 7.9. Période de questions relatives aux sujets de la séance

7.10. Période de questions diverses

7.11. Clôture de la séance

**3. 2016-04-47
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
RÉGULIÈRE DU 8 MARS 2016**

Il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'approuver le procès-verbal de la séance du 8 mars 2016.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

**4. 2016-04-48
APPROBATION DES COMPTES ET SALAIRES**

Il est proposé par Thérèse Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE les comptes et salaires suivants soient approuvés : les chèques des déboursés du mois de mars, portant les numéros 8739 à 8740, auxquels il faut ajouter les prélèvements portant les numéros 1969 à 1996 inclusivement, pour une somme globale de 83 953.88 \$. Les comptes à payer portant les numéros 8741 à 8779 inclusivement et totalisant la somme de 28 334.94 \$. Les listes sont conservées aux archives de la Municipalité, dans un cahier spécial prévu à cet effet comme faisant partie intégrante du présent procès-verbal.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

5. COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION DE LA MRC DES CHENAUX

Le maire, Michel Grosleau, fait un compte-rendu de la réunion.

6. COMPTE-RENDU DES DOSSIERS DES ÉLUS

Les élus municipaux font un compte-rendu de leurs dossiers respectifs.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2016-04-49

7.1.a) CONGRÈS ADMQ - AUTORISATION DE DÉPENSE

Il est proposé par Richard Tessier et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'autoriser la directrice générale, Mme Francine Masse, à assister au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec, qui se déroulera à Québec du 15 au 17 juin prochain, au coût de 503,00 \$ taxes non incluses. Les frais de séjour et de déplacement lui seront remboursés.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

7.2 SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.3 TRANSPORT

2016-04-50

7.3.a) TRANSPORT ADAPTÉ - CONTRIBUTION 2016

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain désire accorder une subvention à la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont et conclure une entente relative à l'exploitation d'un service de transport adapté sur, à l'intérieur et à l'extérieur de son territoire, pour les personnes à mobilités réduites;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Louis-Philippe Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

Que cette entente est conditionnelle à l'acceptation des prévisions budgétaires 2016 par le ministère des Transports du Québec, lesquelles sont annexées à la présente pour en faire partie comme si elles étaient ici au long reproduites;

Que le budget total pour la 27^e année d'opération est estimé à 3 331 825,00 \$, le coût estimé pour le transport adapté est de 270 275,00 \$ et que la municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain autorise, à même les fonds d'administration générale, le versement d'une subvention à la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont, au montant 1 275,00 \$ pour une période d'un an, soit du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Que le Conseil accepte de verser sa quote-part au même titre que l'ensemble des municipalités participantes, ce qui représente 20% du montant des prévisions budgétaires, et ce, à la condition que le ministère des Transports du Québec accepte cesdites prévisions;

Que la municipalité mandataire en accord avec l'ensemble des municipalités participantes au transport adapté, soit la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et qu'à ce titre, elle devienne l'interlocutrice auprès du ministère des Transports du Québec et nomme un délégué qui siège sur le conseil d'administration de la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont;

Que le maire et la directrice générale sont autorisés à signer ladite entente, pour et au nom de la municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain avec la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

7.4 HYGIÈNE DU MILIEU

2016-04-51

7.4.a) DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

Il est proposé par Andrée Perron et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE le conseil autorise un ingénieur oeuvrant au sein de la firme «GéniCité inc.» à déposer les plans du projet du développement résidentiel en son nom, conformément à ce qu'exige l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (R.L.R.Q., chapitre Q-2), au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec, demande à ce dernier de délivrer l'autorisation requise pour que les travaux afférents puissent être exécutés et l'informe qu'elle ne s'oppose pas à la délivrance de cette autorisation.

QUE le conseil s'engage à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leurs conformités avec les

autorisations accordées.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

7.5 AMÉNAGEMENT ET URBANISME

A-04-2016

7.5.a) AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT - DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

Un avis de motion est donné par Monsieur Louis-Philippe Gravel dans le but d'adopter un règlement décrétant la réalisation de travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie pour le nouveau développement domiciliaire du secteur 2e rang Saint-Augustin et autorisant un emprunt et une dépense de 562 683,00 \$.

7.6 LOISIR ET CULTURE

2016-04-53

7.6.a) FESTIVAL DES SUCRES - UTILISATION DU GARAGE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT la demande du Comité du Festival des sucres de Saint-Prosper, d'utiliser le garage municipal lors de la tenue du concours de sciage, organisé dans le cadre des activités du festival des sucres.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Thérèse Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'autoriser le Comité du Festival des sucres à utiliser le garage municipal, lors de la tenue du concours de sciage, et ce, gratuitement. L'activité aura lieu le 15 avril 2016.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2016-04-54

7.6.b) COMPENSATION BÉNÉVOLAT BIBLIOTHÈQUE - AUTORISATION DE DÉPENSE

Il est proposé par Richard Tessier et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Francine Masse, à verser une compensation monétaire à la coordonnatrice de la bibliothèque Livresque, au montant de 1 500,00 \$, pour le bénévolat couvrant l'année 2016.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

7.7 AUTRES

2016-04-55

7.7.a) DÉFI PIERRE LAVOIE - AUTORISATION DE PASSAGE

CONSIDÉRANT la demande du Comité organisateur du Grand défi Pierre Lavoie, d'obtenir l'autorisation de traverser notre municipalité avec le convoi des 1000 cyclistes, le 17 juin prochain;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Michel Croteau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'autoriser le passage du 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie et d'en aviser la population par le biais du journal, Le Communal, en temps opportun.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2016-04-56

7.7.b) SEMAINE DES BÉNÉVOLES - REMERCIEMENTS

CONSIDÉRANT que la semaine du 10 au 16 avril prochain est décrétée la semaine de l'action bénévole;

CONSIDÉRANT que notre municipalité compte beaucoup de bénévoles qui donnent généreusement de leurs temps, compétences et énergie pour le bien de la communauté;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Michel Croteau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE le conseil profite de cette occasion et adresse à tous les précieux bénévoles de la municipalité, engagés dans la communauté, toute sa reconnaissance;

QU'UN message soit inséré en ce sens dans le journal, Le Communal, lors de sa prochaine parution.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

7.8 CORRESPONDANCES

7.9 PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES AUX SUJETS DE LA SÉANCE

7.10 PÉRIODE DE QUESTIONS DIVERSES

2016-04-57

7.11 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Thérèse Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

De clore la séance à 20 h 50.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

En signant ce procès-verbal, le maire atteste qu'il est réputé avoir signé toutes les résolutions de ce procès-verbal.

Michel Grosleau
Maire

Francine Masse
Directrice générale et
secrétaire-trésorière